



Escro: mariage frauduleux pour titre de séjour

Par **Cherine**, le **22/09/2014** à **23:24**

Bonsoir, Pouvez-vs me renseigner svp? J'ai épousé un algérien sans papier en juillet 2013, 8 mois après il a quitter le domicile conjugal avec un récépissé valable 4 mois, puis la préfecture lui a délivrer un titre de séjour valable 1 an (jusqu'en janvier 2015) malgré les nombreux courrier où je mentionnais qu'il avait quitté le domicile. Je suis actuellement en instance de divorce. Pouvez-vous me dire ce que je dois faire pour que son titre de séjour ne soit pas renouveler ? SVP aidez moi (la préfecture a reçu mes courriers avec la main courante qui prouve qu'il est parti et les papiers qui prouvent que j'ai demander le divorce . Je ne sais pas quoi faire d'autre ?) MERCI de votre réponse